



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Chiffres de la délinquance

Question au Gouvernement n° 2701

Texte de la question

CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE

M. le président. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Monsieur le ministre de l'intérieur, tous les chiffres de la délinquance sont en train de passer au rouge et vous êtes bien le seul à ne pas sembler vous en inquiéter ! Les chiffres de 2019 sont particulièrement alarmants : + 8 % de coups et blessures volontaires, + 12 % d'agressions sexuelles

Rendez-vous compte : nous enregistrons 700 agressions par jour en moyenne ! La violence explose dans le quotidien des Françaises et des Français : c'est intolérable. Pis encore, elle semble s'inscrire durablement.

Les policiers et les gendarmes, à qui je veux rendre hommage, sont les premières cibles de cette violence : ils sont visés par 178 actes de violences et d'outrages par jour.

Si les chiffres ne sont pas tout, ils disent beaucoup de la réalité de la situation actuelle, ainsi que de votre incapacité à contenir la délinquance qui sévit dans notre pays. Cette réalité, c'est aussi celle que vivent nos compatriotes : je pense à toutes celles et à tous ceux qui ont pu être traumatisés par une agression, ou à toutes les familles endeuillées par un homicide. Je pense également à certains territoires particulièrement touchés par cette violence, en particulier Mayotte, où mon collègue Mansour Kamardine doit se battre pour vous alerter sur l'urgence de la situation !

Monsieur le ministre, si je ne méconnaissais pas la difficulté de votre tâche, ces résultats vous imposent une forte remise en question. Seriez-vous prêt à reprendre enfin les propositions que Les Républicains vous font depuis plusieurs années pour rompre avec le laxisme pénal de Mme Taubira et combattre plus durement la délinquance et le terrorisme islamiste ? Quand rétablirez-vous les peines planchers pour sanctionner réellement les récidivistes ? Quand placerez-vous en rétention de sûreté les djihadistes sortis de prison ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Emmanuelle Ménard applaudit aussi.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Madame Trastour-Isnart, vous avez raison : certains chiffres de la délinquance sont en augmentation : ceux des violences intrafamiliales, que vous avez évoqués, ont ainsi bondi de 14 %. Les violences sexuelles sont également restées en progression, augmentant de 12 % après une hausse de 33 % les années précédentes.

Je reprends les deux chiffres que vous avez cités, mais je propose de ne pas faire parler la statistique de la plus mauvaise des façons. Si l'on s'intéresse à la réalité de ces deux phénomènes, on constate que dans la première

catégorie – les coups et blessures volontaires –, la moitié des faits dénoncés relèvent de violences intrafamiliales. Quant aux violences sexuelles et sexistes, leur augmentation est probablement liée à une libération de parole dont nous devons tous nous réjouir.

Une femme violée qui vient dans un commissariat ou une gendarmerie pour porter plainte n'est pas un élément statistique, mais une victime qu'il nous faut défendre et protéger. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Mais puisque vous évoquez la statistique, on peut aussi s'intéresser aux éléments positifs. Sans prétendre que tout est parfait, on peut ainsi constater une baisse continue, depuis 2017, de plusieurs indicateurs : les vols avec violences diminuent de 10 %, les atteintes aux biens baissent de façon significative, les cambriolages chutent de 6 % et les vols associés aux automobiles, de 5 %.

Certes, nous ne pouvons pas nous en satisfaire et il nous faut maintenir l'effort. C'est pourquoi, vous le savez, le budget consacré à la police dans notre pays a augmenté de 5,4 %. C'est également pourquoi nous poursuivons un programme de recrutement de 10 000 policiers et gendarmes. Nous devons évidemment réarmer notre police et notre gendarmerie pour leur permettre de faire face aux violences, quelles qu'elles soient : nos forces de l'ordre doivent pouvoir prévenir celles-ci de façon systématique, assurer la sécurité de nos concitoyens, interpellier les auteurs de violences et les mettre sous l'autorité de la justice.

Il nous faut rester totalement mobilisés, y compris – vous avez également évoqué cette question – en matière de suivi des sortants de prison qui, une fois qu'ils ont purgé leur peine, notamment à la suite d'actes terroristes, doivent faire l'objet d'une surveillance particulièrement attentive, en lien avec le ministère de la justice. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2701

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)